

AVANT-PROPOS DE LA RÉDACTION

Le dossier constituant cette livraison de juin, comprend une sélection des communications présentées dans le cadre de la 6ème édition du *Congrès suisse de Santé dans le monde du Travail*. Rappelons que cet événement biennuel a été fondé en 2003 sous l'impulsion de Michel Guillemin alors directeur de l'Institut universitaire romand de Santé au Travail (IST). Celui-ci a impliqué des acteurs et des actrices concernées par la question de la santé au travail, soutenues par leur institution, militant pour que la santé au travail devienne une question de santé publique¹.

Comme les cinq journées précédentes, la journée de 2014 a réuni plus de deux cents personnes, à Lausanne, lieu des deux premières éditions. Intitulée *De la complexité des risques à leur gestion?*, elle prenait acte que le monde du travail était devenu d'une grande complexité en lien avec des frontières organisationnelles floues: complexité dans la gestion de ses différents objectifs, complexité dans les relations entre les travailleurs/euses et avec les institutions, complexité des produits utilisés et complexité des interactions possibles entre les risques pour la santé. Nous notons que les tensions et contradictions caractérisent ces systèmes complexes qui se distinguent par leur non-déterminisme, par l'incapacité que nous rencontrons à anticiper et prévoir avec certitude leur état futur. Or, dans les systèmes complexes, les mêmes causes ne produisent pas les mêmes effets. Une infime différence de l'état initial peut produire un changement d'état majeur du système dans le futur... C'est la fameuse métaphore de «l'Effet papillon»! Ces caractéristiques de la complexité ont conduit au développement de stratégies et de méthodes permettant de l'appréhender au quotidien pour la gérer. La question se posait ainsi: *quels liens pouvons-nous faire entre la complexité et la santé au travail?*

Premièrement, il faut constater que notre relative uniformité biologique a permis au cours des ans de définir des valeurs moyennes et des limites d'exposition qui sont éventuellement compliquées, mais pas complexes: l'exposition de deux individus à un même facteur physique, chimique ou biologique, dans une proportion équivalente, produirait des effets similaires. Pourtant, des travaux récents mettent en évidence que cette apparente prévisibilité est mise en défaut dès lors que l'on prend en compte les interactions entre différentes causes: par exemple, les effets conjugués des longues heures de travail, des alternances d'horaires ou encore, l'exposition aux solvants et aux bruits au travail et hors travail, sans compter les différences d'âge, de genre et autres éléments de la complexité. L'étude de la complexité apportée par ces interactions est l'un des axes de réflexion que nous proposons d'approfondir. Deuxièmement, l'introduction récente des facteurs psychosociaux dans les analyses de risques au travail, en plus des traditionnels risques physiques, chimiques et biologiques,

¹ Les cinq éditions précédentes ont abordé et traité les thèmes suivants: *Evolution du monde du travail et pathologies émergentes* (Lausanne, 2004); *Exclure / Inclure: gérer les problèmes de santé dans le milieu professionnel* (Lausanne, 2006); *Les Suisses au travail: heureux mais... fatigués* (Fribourg, 2008); *Peurs et espoirs dans le monde du travail: la santé au travail à l'épreuve de la crise* (Fribourg, 2010); *Nouvelles normes de travail et nouvelles figures du/de la travailleur/euse: défis pour la santé* (Neuchâtel, 2012). La Revue économique et sociale a publié à chaque reprise les actes de ces colloques.

a introduit également son lot de complexité à un double niveau. Sur le plan du contenu d'abord. Cette complexité s'observe dans la mesure, dans la détection précoce et l'anticipation des effets ou encore dans les interventions préventives ou curatives à conduire. Elle s'observe également dans la difficulté à circonscrire le système analysé: *faut-il considérer les facteurs hors travail, tels que la famille, le quartier, l'environnement social, économique, politique? La santé au travail est-elle une question de santé publique ou est-ce un problème strictement organisationnel? Doit-on séparer la gestion des risques en santé au travail des risques environnementaux, sociaux, économiques, etc. ou au contraire élargir le système considéré comme le proposent les nouveaux standards tels qu'ISO 26000 ou ISO 31000? Enfin, comment sortir des inévitables paradoxes que cette pluralité de logiques va engendrer?* Sur le plan du processus ensuite. La complexité accompagne également l'incontournable interdisciplinarité qu'exige la gestion intégrée de ces différents risques. Ainsi, la collaboration étroite de professionnel-le-s issu-e-s de cursus appartenant aux sciences naturelles ou humaines oblige ces spécialistes à élaborer quotidiennement une compréhension commune favorisant leurs pratiques interdisciplinaires. Par ailleurs, les appartenances et rôles multiples remettent en question les frontières disciplinaires, les identités professionnelles en alimentant encore la complexité.

A l'instar de la société dans son ensemble, la gestion de la santé et de la sécurité au travail au XXI^e siècle s'accompagne d'un accroissement de complexité qui nécessite d'adapter nos modèles, nos pratiques, nos méthodes de travail et nos enseignements à cette nouvelle réalité. Ce sont ces questions que s'est proposé d'étudier le 6^e congrès national *Santé dans le monde du travail*.

Pour la rédaction,

les membres des comités d'organisation et scientifique du Congrès suisse de Santé dans le monde du travail: Brigitta Danuser (IST), Fabienne Fasseur (UniL), Viviane Gonik (IST), Alain Max Guénette (HE-Arc), Michel Guillemain (IST), Sophie Le Garrec (UniFR), Marie-Cécile Monin (IST), Marie Santiago (UniL), Marc-Henry Soulet (UniFR), David Vernez (IST), Christian Voirol (HE-Arc)